

ne daignerait pas même la recevoir.
 « Cette pensée l'irritait et la consumait.

« De plus, elle détestait M. de Frairières, et avec d'autant plus de rage qu'elle n'avait jamais reçu de lui que des bêtises ; mais cette autorité sacrée lui pesait, et elle avait hâte de retrouver sa liberté qu'elle regrettait d'avoir aliénée.

« Dans ses rêves de fortune, elle était arrêtée par les moyens pratiques, car, n'étant héritière de M. de Frairières à aucun titre, la mort de celui-ci ne l'enrichirait pas et ne ferait que précipiter sa déchéance.

« La mort même de Gabrielle, à laquelle elle songea un instant, n'ajoutait rien à sa fortune et ne profitait qu'à des parents éloignés qui l'avaient toujours considéré comme une étrangère et la haïssaient.

« Mon amour pour sa belle-fille ouvrait à son esprit des horizons nouveaux. Ce mariage assurait, dans mes mains, l'immense fortune convoitée, et pour elle alors c'était le triomphe et le succès.

« J'étais son fils. Elle resterait près de nous et n'aurait plus crainte d'être chassée de l'hôtel. Elle se vengeait du même coup de l'homme qu'elle détestait et de la famille qui la méprisait.

« Ce fut pour elle un coup de maître, ce fut pour moi un acte que je ne qualifie pas, que je déteste.

« Ce fut moi qui procurai le poison, — elle qui le versa.

— Ne parlez que de vous, dit le moine.

— Mon père, espérez-vous que Dieu puisse me pardonner ?

— Continuez.

— Mais j'ai terminé. Le vieillard est mort tué par nous.

— Oui, et une femme a été condamnée à votre place.

— Elle n'a subi aucune peine, mon père, elle est en fuite.

— Et si jamais elle est reprise ? Il baisa la tête.

— Ce que vous m'ordonnerez de faire, je le ferai... Je me repense... Je suis prêt à tout pour l'expiation.

— Poursuivez d'abord vos aveux. N'avez-vous commis qu'un crime dans votre vie ? N'est-il dans votre passé aucune action qui pèse sur votre conscience et s'élève contre vous-même ?

— Oh ! oui, cela, je vous le jure.

— Prenez garde, ne jurez pas !... N'est pas criminel seulement qui tue son semblable, mais bien aussi

celui qui le vole, le trompe et le déshonore.

— Vous savez ?... balbutia Lachenal frémissant et osant à peine regarder ce confesseur terrible.

— Je ne sais rien... Rappelez-vous et voyez si rien, autre, dans votre vie, n'a besoin de pardon et de repentir !

— Je croyais, mon père, qu'un crime était effacé par un autre plus grand.

— Non, car le premier est toujours le plus condamnable, c'est celui-là qui fait la tache rapide ; c'est le faux pas qui aboutit à la chute et conduit à l'abîme.

— Si l'écoutez-moi donc, fit Lachenal ; je serai court. J'ai trente-cinq ans ; je suis né à Versailles un jour maudit de Dieu. Mon père était un ancien officier, non en retraite mais cassé et renvoyé de son régiment pour inconduite. Ma mère, qui n'était pas une femme, était une malheureuse qu'il avait rencontrée je ne sais en quel lieu ni en quel temps.

Ce qui, plus tard, parvint à ma connaissance, c'est qu'ils faisaient un vilain ménage et se querellaient



Gabrielle reculant, stupéfaite, atterrée, foudroyée, s'affaissait sur elle-même.

souvent. Cela est si vrai qu'un soir, rentrant ivre, mon père se mit de colère contre elle et la tua. L'affaire fit aussi du bruit et l'ouvrit pour l'éternité. Il avait envie de mourir. C'était une âme en révolte qui eût voulu tomber tout d'une pièce et écraser le monde entier dans sa chute.

Il se barricada, se défendit comme un lion, blessa deux soldats, tua un agent de police, et roula bientôt lui-même dans l'escalier avec une balle au front.

J'étais seul sur la terre. On me mit dans un espadon d'ouvrier, où il y avait un peu de tout, des enfants trouvés, des orphelins, des fils de

bandits et de misérables. Je grandis là-dessus, et, chose extraordinaire, j'y appris quelque chose. J'en serais sorti néanmoins peu apte à occuper certains emplois de la vie publique, quand le hasard se chargea de ma destinée. Un prêtre, l'abbé Derieux, qui venait souvent à l'ouvroir, me remarqua. Je lui plus, il sollicita le droit de m'adopter, il l'obtint et m'emmena.

— Nous allons faire quelque chose de toi, me dit-il, ou du moins l'essayer.

Il se constitua immédiatement mon précepteur, et dès le lendemain mes leçons commencèrent.

Son grève, je le sus plus tard, était de faire de moi une lumière de l'Eglise. C'était un maître habile. Je fis rapidement mes études et, si ma conduite, ma bonne volonté et mes progrès eussent répondu à ma facilité, j'eusse combé le diable au nom de joie. Malheureusement, je n'avais rien en moi qui pût faire un bon prêtre, et le vieillard désemparé s'aperçut qu'il fallait renoncer à ce projet.

Il tourna alors ses vues ailleurs et me fit commencer mon droit. Sur ces entrefaites, il mourut, me laissant encore une fois seul au monde.

— Bah ! me dit-il. Je suis assez grand désormais pour marcher. J'arriverai par moi-même. L'abbé Derieux ne possédait aucune fortune ; il ne me légua que quelques livres que j'ai vendus pour subvenir au plus pressé. Rêd-venu bientôt sans ressources et tenant à continuer mon droit, j'entrai chez un notaire et, grâce à des appointements minimes, je pus vivre avec quelque sécurité et ne pas interrompre mes études.

Quatre ans après, j'étais avocat et je venais habiter Caen.

Soit qu'il n'eût plus rien à dire soit qu'il fut épuisé, car parfois sa voix devenait faible à peine intelligible, et il était obligé de suspendre pour reprendre haleine, Lachenal cessa tout d'un coup de parler.

— Et ce tout ?

— Oui, mon père.

— Je ne me crois le droit, dit le dominicain, de solliciter de vous que ce que vous croyez devoir révéler. Cependant, permettez-moi d'insister sur un point qui me paraît obscur. D'après votre version, votre mère aurait été tuée par votre père dans une scène d'ivresse ?

— En effet.

— Comment se fait-il que vous désigniez Mme de Frairières comme votre mère ?

— Ne vous ai-je pas dit ?...

— Oui, vous avez lui-même entendu qu'il y avait sur ce point quelque erreur, mais vous n'avez rien expliqué.

— Mon père, vous touchez là à mon premier crime.

— Parlez ! Dieu vous tiendra compte de vos aveux en proportion de ce qu'ils vous auront coûté.

Lachenal reprit :

— J-fis deux études de notaire. Dans la première, je restai six mois ; dans la seconde, trois ans. Dans cette dernière, j'avais toute la confiance de mon patron. Premier clerc durant deux ans, je le remplaçais entièrement, je connaissais mieux les affaires et les clients que lui.

— Comment se nommait le notaire ?

— Harbelet.

Le moine tressaillit. Il se contenta néanmoins et dit encore :

— Continuez.

— Un jour ce notaire mourut.

— Presque subitement, fit le dominicain.

Lachenal le regarda avec étonnement.

— En effet, dit-il, quoique depuis longtemps M. Harbelet fût malade et prévit sa mort prochaine. Quelques jours auparavant, il m'avait appelé dans sa chambre à coucher et m'avait renseigné sur un certain dossier qu'il tenait en réserve et sur lequel je n'avais jamais reçu aucun éclaircissement.

— Si j'étais frappé subitement, ne dit-il, ou que la maladie déracinât mes facultés avant que j'eusse le temps de mettre ordre à toutes mes affaires, vous prendriez connaissance de ces papiers, et vous agiriez selon les ordres qu'ils contiennent.

Le dominicain écoutait avec un profond recueillement, et pas un muscle de son visage ne trahissait l'émotion qui, intérieurement, l'agitait.

Lachenal reprit :

— M. Harbelet ajouta quelques mots, me promit de reparler de cette affaire, pensant dans tous les cas avoir besoin de mon ministère, et me congédia.

Ce qu'il avait prévu arriva. Ses facultés s'affaiblirent rapidement et il mourut quelques jours après. Lui mort, je vis-ai le dossier dont il m'avait parlé, et j'y trouvai...

Depuis un instant, le dominicain était plus pâle que le moribond.

— Qu'y trouva-t-elle ? fit-il avec une grande douceur dans la voix.

(A suivre.)

Boulevard St-Lambert